



1 place Gérard Bourguignon
86110 Thurageau

Téléphone 05 49 50 43 14

Email : thurageau@departement86.fr

Délibération n°1 du 2 juin 2016

REÇU LE

13 JUIN 2016

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le deux juin à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick OUVRARD, Maire.

Etaient présents : Ouvrard P. Pelletier M.C. Ouvrard C. Bourguignon S. Coirault V. Simoné Y. Billault V. Rousseau M. Sirotteau S. Richert B. Turpeau C. Ferlet C.

Etaient excusés : Chapelon P. Raquet V. Brenas P.

Monsieur Sébastien SIROTTEAU a été élu secrétaire de séance.

Délibération n° 1 : Projet d'implantation d'éoliennes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Société NORDEX France étudie un projet d'implantation de parc éolien sur le territoire de la commune de Thurageau.

Mme Marie-Claire Pelletier, Mrs Christophe Ouvrard et Cédric Turpeau se retirent et ne prennent pas part au débat ni au vote étant propriétaires ou exploitants de parcelles dans le secteur du projet.

Afin de déterminer la possibilité de réaliser le Projet, la société NORDEX France doit procéder à l'ensemble des études de faisabilité nécessaires (études de vent, environnementales, acoustiques, paysagères...)

L'ensemble des conseillers ont reçu avec la convocation au conseil municipal une note de synthèse rappelant l'ensemble des éléments essentiels du projet.

Après en avoir délibéré et un vote à bulletin secret, (6 voix pour, 3 voix contre) le Conseil Municipal :

- Autorise en exclusivité la société NORDEX France à poursuivre son projet sur le territoire de la commune

*Affiché le 7 juin 2016
Transmis le 7 juin 2016*

Pour extrait conforme,
A Thurageau, le 7 juin 2016
Le Maire,
Patrick OUVRARD

